

## COMITÉ DE DIRECTION

### Procès-verbal – Jeudi 20 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt février, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur, dûment convoqué par son Président, **Monsieur Christophe Buisson**, le dix février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

Nombre de membres en exercice : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents à la séance : 15

Nombre de votants : 15

Étaient présents :

*Élus communautaires (8)*

**Joël COLSON**, Vice-Président du Comité de Direction ; **Marie-France CHÂRON** ; **Catherine FLEURY** ; **Serge GIRARD** ; **Allain GUESDON** ; **Martine HOUSSAYE** ; **Céline LANGLADE** ; **Patricia SAUSSEAU**

*Socioprofessionnels (7)*

**Chantal BOUET**, représentante des hébergements ruraux ; **Alexandra DESPAUX**, représentante de l'hôtellerie-restauration (GNI) ; **Claire FERREUX**, représentante des ateliers d'artistes ; **Laurent LAEMLÉ**, représentant de Haropa - Port de Rouen ; **Pascal LELIEVRE**, représentant de la Société du Vieux Honfleur ; **Nathalie LEVILLAIN**, représentante des hébergements de plein-air ; **Sébastien MARTINOT**, représentant du Cercle Nautique Honfleurais

Étaient excusés :

**Christophe BUISSON**, Président du Comité de Direction ; **Michel BAILLEUL**, élu communautaire ; **Véronique GESLIN**, représentante des hébergements locatifs ; **Michèle LEVILLAIN** ; **Caroline THÉVENIN**, élus communautaires ; **Maud LECARPENTIER**, représentante des producteurs ; **Nicolas WAPLER**, représentant de l'Association des Amis de l'Ancienne Abbaye de Grestain ; **Corinne WORTMANN**, représentante du Village de Marques

Voix consultatives :

**Jérôme RADANOVIC**, Directeur Général de l'Office de Tourisme ; **Pauline ROGER**, Adjointe de Direction de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance :

**Jérôme RADANOVIC**, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Joël Colson souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction pour cette réunion et les prie de bien vouloir excuser l'absence de Christophe Buisson, qui est souffrant.

## A. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024

Joël Colson propose aux membres du Comité de Direction présents d'approuver le procès-verbal de la réunion du 12.12.2024 qui leur a été envoyé par voie dématérialisée le 19.12.2024.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :  
- le **procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024**

## B. Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée le 19 février 2025.

Joël Colson et Jérôme Radanovic présentent le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 de l'Office de Tourisme.

### Consommation budgétaire au 31.12.2023

Rappel du budget global 2024	
Exploitation	3 320 300,49 €
Investissement	58 749,26 €
Consommation budgétaire – Exploitation	
Dépenses	1 610 434,92 € (49 %)
Recettes	1 891 468,99 € (57 %)
Solde d'exécution	281 034,07 €
Résultat cumulé	1 781 307,67 €
Consommation budgétaire – Investissement	
Dépenses	14 709,25 € (25 %)
Recettes	18 802,55 € (32 %)
Solde d'exécution	4 093,30 €
Résultat cumulé	31 040,01 €

La consommation sur les chapitres budgétaires a été conforme au prévisionnel.

Les postes les plus importants concernent les dépenses liées au fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Dépenses	Réalisé 2023	Crédits 2024	Réalisé 2024
011 Charges à caractère général	504 266,82 €	664 500 €	486 512,79 € (73 %)
012 Charges du personnel	923 157,28 €	992 500 €	964 121,07 € (97 %)

Le poste 604 Prestations de service est le plus conséquent du chapitre 11. Les prestations des guides auto-entrepreneurs (61 900 €), les services des sociétés contactées dans le cadre de l'organisation des événements et de animations de l'Office Tourisme – de plus en plus nombreuses depuis 2022 – ont été fléchées vers ce compte.

Le poste 614 Charges locatives a été plus importantes que prévu en raison de la forte augmentation du contrat d'électricité qui lie la mairie de Honfleur à son fournisseur : 14 500 € (contre 5 100 € en 2023).

Le poste 6411 Salaires est supérieur aux prévisions en raison du maintien du salaire de Nicolas Devaux durant son absence lors de son projet de transition professionnelle. Mais cette dépense est compensée par un remboursement par son organisme de formation qui apparaît en 7411 Autres subventions.

Conformément à sa convention d'objectifs, l'Office de Tourisme a renforcé son soutien aux associations à vocation culturelle et touristique du territoire : 34 500 € (contre 27 500 € en 2023).

L'Office de Tourisme a également participé au financement de plusieurs projets communaux, tels que les travaux d'électrification du quai de croisière à Honfleur (80 000 €), l'installation de panneaux du Circuit du patrimoine à Quetteville (5 800 €), l'installation de panneaux pédagogiques sur un itinéraire de randonnée à Conteville (1 900 €). D'autres demandes (haltes vélo de Beuzeville et Honfleur, restauration de la chapelle du Theil-en-Auge) sont d'ores et déjà programmées pour 2025 pour un montant de 24 200 €.

Concernant les recettes d'exploitation, le poste 706 Prestations de service est inférieur au prévisionnel (- 12 000 €) en raison des recettes tirées de la boutique et des visites du patrimoine moins importantes que prévues (- 10 000 € pour la boutique et - 21 000 €

pour les visites). On reste malgré tout au-dessus des recettes d'avant la crise sanitaire, et notamment de 2019 qui était une belle année en termes de résultats.

Le poste 74 Subventions d'exploitation comprend la subvention versée par Haropa dans le cadre de la convention bilatérale pour la promotion et l'accueil des paquebots à Honfleur ainsi que le remboursement du salaire de Nicolas Devaux, qui suit actuellement un projet de transition professionnelle.

Les recettes tirées de la Taxe de séjour sont en hausse d'environ 5 % et s'établissent à 1 506 000 €, pour 984 800 nuitées déclarées. La répartition géographique des nuitées reste globalement identique à celle des années précédentes, à savoir 55 % des nuitées réalisées à Honfleur ; 13 % à la Rivière-Saint-Sauveur ; 5 % à Équemauville ; 4 % à Fiquefleur-Équainville ; 3 % à Bouleville (Fiquefleur-Équainville et Bouleville sont des communes rurales sur lesquelles sont implantés un camping et une résidence de tourisme, des structures ayant des capacités d'hébergement importantes).

Le poste 778 Autres produits exceptionnels correspond notamment aux fonds européens attribués dans le cadre de la refonte du site internet (34 100 €).

En 2024, les dépenses d'investissement atteignent 14 700 €, pour une prévision annuelle s'élevant à 58 700 €. Le principal poste de dépense de 2024 concerne le poste 2181 Installation, Agencement, Aménagement qui est en hausse de 2 300 € à la suite de l'installation de panneaux du Circuit du patrimoine et de panneaux pédagogiques.

### **Axes stratégiques 2025**

La stratégie touristique du territoire, présentée et validée en 2024 va rentrer dans sa dernière phase opérationnelle en 2025. Elle s'articule autour de 3 axes opérationnels :

1. Conforter le dynamisme touristique du territoire en gérant les équilibres pour s'inscrire dans un tourisme durable et garantir la qualité de la destination
2. Développer des offres complémentaires en valorisant les principaux potentiels du territoire, en particulier dans l'arrière-pays et toute l'année
3. Consolider une gouvernance collective plus efficace pour répondre aux nouveaux défis de la destination

L'Office de Tourisme participera donc à la mise en œuvre des actions identifiées comme prioritaires en raison de leur importance pour le développement du territoire, ou parce qu'elles sont déjà en cours de réalisation.

Parmi les actions identifiées, on retrouve notamment :

#### **Développer une stratégie événementielle permettant de faire vivre le territoire toute l'année pour les résidents et les touristes.**

- Développer ou créer événement annuel phare et fédérateur s'appuyant sur le positionnement touristique du territoire (en adéquation avec les infrastructures, les moyens humains et logistiques existants)
- Mettre en place un agenda partagé des animations et événements du territoire afin de mieux répartir les événements dans le temps et éviter les télescopages de date

#### **Diversifier les propositions de tourisme patrimonial et culturel.**

- Améliorer la signalétique vers les principaux points d'intérêt touristique du territoire
- Développer l'offre de parcours thématiques intégrant des points d'intérêt (culturels, naturels, patrimoniaux) sur l'ensemble du territoire
- Favoriser les offres innovantes en lien avec les attentes des publics (médiation numérique et humaine, ludification, recherche de sens, rencontres authentiques...)

#### **Organiser l'information et la promotion touristique de manière responsable.**

- Analyser le comportement des clientèles dans nos bureaux et sur les différents points de contact (animations, événements...) afin de mieux connaître leur attentes (des investissements en mobilier et en équipement informatique seraient à prévoir)
- Définir un plan de communication prenant en compte les périodes de fortes fréquentations et le tourisme sur les ailes de saison (expériences à vivre spécifiques)
- Maintenir la participation du territoire à la démarche d'harmonisation de la communication des grands sites touristiques initiée par la Région
- Optimiser l'information touristique en amont de la visite sur le site internet de l'Office de Tourisme et les réseaux sociaux pour indiquer clairement les périodes d'affluence et les autres possibilités de visite à envisager (autres lieux, autres périodes...)
- Développer la promotion dans les médias spécialisés dans le tourisme de nature

#### **Encourager la mise en visite d'entreprises et de lieux de production du territoire.**

- Encourager l'ouverture au public ponctuelle ou permanente de sites de production du territoire grâce à un accompagnement au montage de projet sur la définition de l'offre de visites
- Mettre en place des journées découvertes thématiques, ateliers, démonstrations, rencontres, visites, ventes directes, dégustations

### Renforcer l'accompagnement et le soutien aux socio-professionnels.

- Accompagner les socio-professionnels du territoire au montage de projets et dans leur connaissance du territoire (organisation d'eductours, de formations, envoi de newsletters...)
- Informer et sensibiliser les socio-professionnels aux différents labels et certifications par le biais de communications ciblées et de réunions thématiques

### Impliquer les habitants dans la vie touristique du territoire.

- Mettre en place et animer une communauté d'ambassadeurs pour faciliter la mise en relation visiteur - habitant et renforcer la convivialité
- Créer un pass "Habitant" pour leur permettre de découvrir et de profiter de l'offre de culturelle et de loisirs du territoire

### Recettes d'exploitation

Dans un contexte économique global difficile, et compte-tenu des résultats de l'année 2024, il convient de rester prudent sur les principales recettes de l'Office de Tourisme en 2025.

Recettes	Réalisé 2024	Prévision 2025	
7061 à 7068 Éditions touristiques	72 147,51 €	71 000 €	Inscriptions toujours en cours
70692 Visites du patrimoine	96 735,53 €	100 000 €	
70694 Animations	2 040,01 €	2 000 €	
70695 Billetterie (commission)	2 590,17 €	2 000 €	
707 Ventes de marchandises	45 780,22 €	45 000 €	
7411 Autres subventions	45 440,90 €	45 000 €	
753 Taxe de séjour	1 506 052,30 €	1 500 000 €	
<b>Total</b>	<b>1 770 786,64 €</b>	<b>1 765 000 €</b>	

### Dépenses d'exploitation

Même si certaines lignes budgétaires n'ont pas été consommées fin 2024 – notamment sur les charges de gestion courante et exceptionnelles – il paraît prudent de les maintenir afin de flécher de potentielles actions stratégiques en cours d'année.

Le Tableau des Effectifs 2025 de l'Office de Tourisme – présenté et adopté à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 20 décembre 2024 – prévoyait 24 ETP. La création d'un poste de Chargé d'Événementiel décidée en séance du Comité de Direction du 12 décembre 2024 porte l'effectif à 25 ETP. Le vote d'une version actualisée du Tableau des Effectifs 2025 est inscrite à l'ordre du jour de la réunion. Les charges prévisionnelles de personnel seront donc réparties comme suit :

Dépenses	Réalisé 2024	Prévision 2025	
6411 Salaires	621 414 €	660 000 €	Croisière + retour N. Devaux + maintien S. Beauchêne + Événementiel
Total cotisations sociales	221 994 €	226 000 €	
6215 Personnel affecté par la CCPHB	107 775 €	110 000 €	
<b>Total masse salariale uniquement</b>	<b>951 183 €</b>	<b>996 000 €</b>	

La stratégie Marketing de la destination pour l'année 2025 a été présentée et adoptée à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 12 décembre 2024. Un budget de 70 000 € a ainsi été alloué (76 000 € en 2023). Si les actions "traditionnelles" telles que les accueils de journalistes et d'influenceurs ou les salons restent programmées, l'accent sera particulièrement mis sur la promotion du tourisme d'affaires et sur les campagnes de référencement payantes sur Google (18 000 €).

Dépenses	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
6233 Foires et expositions	13 000 €	12 560 €	13 390 €
6231 Annonces et insertions	6 000 €	1 800 €	5 500 €
6257 Réceptions	4 000 €	8 646 €	12 000 €
604 Prestations de service	43 680 €	26 500 €	30 360 €
6238 Divers publicité	4 000 €	3 459 €	3 200 €
6251 Voyages et déplacements	5 320 €	5 806 €	5 550 €
<b>Total Marketing</b>	<b>76 000 €</b>	<b>58 871 €</b>	<b>70 000 €</b>

Comme indiqué précédemment dans la présentation des 3 axes opérationnels de la stratégie touristique du territoire, il convient de développer une stratégie événementielle permettant de faire vivre le territoire toute l'année, pour les résidents et les touristes. L'agenda des manifestations organisées par l'Office de Tourisme en 2025 a été présenté et adopté à l'unanimité en séance du Comité de Direction le 20 décembre 2024. Sur cette période sont notamment prévus les événements suivants : Rendez-vous des savoir-faire à Beuzeville, Bords de Seine en folie à Berville-sur-Mer, Color festival à la Rivière-Saint-Sauveur, 2 cinémas en plein air à Honfleur et Pennedepie, Médiévales de Grestain à Fatouville-Grestain, Cluedo géant à Honfleur et Concours de déguisement à Beuzeville. Au total, l'Office de Tourisme programmera 60 dates d'animation au cours de l'année 2025. À cela s'ajouteront les visites habituelles proposées les mardis, vendredis et samedis. Ces événements sur différentes communes de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville contribuent à l'attractivité globale du territoire, à la valorisation de son patrimoine et à la création de synergies entre l'Office de Tourisme et ces communes demandeuses et motivées. Cette stratégie événementielle ambitieuse requiert une importante mobilisation du personnel habituellement affecté sur d'autres missions (accueil, éditions...) et exige une grande polyvalence des équipes. La logistique est également devenue le point noir du développement de cette activité événementielle. Aussi, il a été acté en séance du Comité de Direction le 20 décembre 2024 que l'Office de Tourisme fera appel à des prestataires extérieurs pour ce poste. Enfin, compte-tenu du contexte sécuritaire et de l'ampleur que prennent certains événements, des frais relatifs aux secours (présence obligatoire de services de médecine d'urgence) et à la sécurité (présence potentiellement imposée de services de sécurité en raison du niveau actuel du plan Vigipirate) sont à prévoir.

Dépenses	Prévision 2024	Prévision 2025
Organisation événementiel	130 000 €	110 000 €
Organisation animation	10 000 €	10 000 €
Secours / Sécurité / Vigipirate	10 000 €	10 000 €
Location matériel	15 000 €	45 000 €
<b>Total Événementiel et animation</b>	<b>165 000 €</b>	<b>175 000 €</b>

En 2025, toutes les brochures seront imprimées, mais leur tirage sera revu à la baisse. L'augmentation de la consultation de ces éditions par voie digitalisée justifie cette décision. Le marché public des éditions a pris fin en 2024. Un nouveau marché a donc été renouvelé pour la période 2025-2026 en tenant compte de cette baisse de diffusion. Sur ce poste, sont fléchées également les dépenses liées à la communication et à l'événementiel.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total 6236 Catalogues et imprimés</b>	<b>75 000 €</b>	<b>44 850,43 €</b>	<b>60 000 €</b>

Le budget défini en 2024 n'a pas été consommé en totalité. Les dépenses liées au nouveau site internet ont notamment été moins élevées que prévues. Une des principales variables sur ce poste concerne l'activité annuelle du service Commercialisation. En effet, la facturation des guides s'opère sur ce compte. La baisse d'activité constatée en 2024 a entraîné de fait une moindre sollicitation des guides indépendants. Pour 2025, compte-tenu de la montée en puissance de la stratégie événementielle, il est toutefois proposé de maintenir cette provision.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total 604 Prestations de services</b>	<b>210 000 €</b>	<b>150 019 €</b>	<b>210 000 €</b>

La commission d'attribution composée de membres de l'Office de Tourisme et de Communauté de Communes s'est réunie le 17 février 2025 et a fait des recommandations sur la base des 13 dossiers déposés (10 en 2024). Le Comité de Direction devra valider les montants qui seront accordés en 2025.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total 6743 Subvention aux associations</b>	<b>40 000 €</b>	<b>34 500 €</b>	<b>50 000 €</b>

Ce poste prévoit l'appui financier de l'Office de Tourisme aux projets de mise en valeur touristique des communes du territoire. En raison du dépôt tardif des dossiers, le financement des projets de haltes vélo à Beuzeville et Honfleur (20 000 €) figureront au budget 2025. Jusqu'à présent le financement de ces projets était fléché sur cette ligne. Or, à la demande du trésor Public, ces aides doivent être intégrées à la ligne 6742. Il est donc proposé un budget de 20 000 € pour permettre de répondre à de nouvelles sollicitations.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total 67431 Subvention aux communes</b>	<b>50 000 €</b>	<b>6 270 €</b>	<b>20 000 €</b>

Ce poste prévoit l'appui financier de l'Office de Tourisme aux projets de mise en valeur du patrimoine d'intérêt touristique dans les communes du territoire. En 2023, cette charge a été transférée de la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme avec une enveloppe identique à celle mobilisée jusqu'à présent, à savoir 30 000 €. Le budget défini en 2024 a été largement dépassé en raison

du versement d'une subvention exceptionnelle de 80 000 € à Haropa dans le cadre des travaux d'électrification du quai de croisière de Honfleur. Un complément de 20 000 € sera versé à Haropa en 2025, conformément à la convention signée en 2024 qui prévoit le versement d'une subvention d'un montant total de 100 000 €. À la demande du Trésor Public, les aides aux communes concernant l'installation de nouveaux équipements doivent être intégrés sur cette ligne. Il est donc proposé d'augmenter le budget pour le porter à 60 000 € afin de pouvoir financer les dossiers de 2024 et répondre à de nouvelles sollicitations.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total 6742 Fonds du patrimoine</b>	30 000 €	80 000 €	60 000 €

#### Recettes d'investissement

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 14 757,37 € avec la répartition suivante :

Détails des crédits à ouvrir	
28051 Dotation aux amortissements logiciel informatique	376 €
28181 Dotation aux amortissements installations et agencements divers	5 157 €
28183 Dotation aux amortissements matériel informatique	6 427,92 €
28184 Dotation aux amortissements mobilier	2 796,45 €
<b>Total dotations amortissements</b>	<b>14 757,37 €</b>

Recettes	
Dotations aux amortissements	14 757,37 €
021 Virement de la section de fonctionnement	12 000 €
001 Excédent sur exercice antérieur	31 040,04 €
<b>Total recettes investissement</b>	<b>57 797,41 €</b>

#### Dépenses d'investissement

En termes d'investissement pour l'année 2025, il est prévu un maintien du financement des actions d'intérêt communautaire, telles que : l'installation ou le remplacement de panneaux du Circuit du Patrimoine (Équemauville et Saint-Sulpice de Grimbouville sont déjà programmés) et l'installation de panneaux de signalétique communautaire vers les sites présentés lors de la réunion du Comité de Direction du 20 novembre 2023 et dont l'implantation est toujours à l'étude, avec le concours des services de la Communauté de Communes et des Départements de l'Eure et du Calvados. Il convient également de prévoir le renouvellement de certains équipements informatiques.

Dépense	Prévision 2024	Réalisé 2024	Prévision 2025
<b>Total investissement</b>	58 749,26 €	14 709,25 €	57 797,41 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction :

**- prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2025, sur la base de l'existence et de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en séance**

### C. Attribution des subventions aux associations culturelles et touristiques 2025

Joël Colson rappelle que le financement des subventions aux associations culturelles et touristiques est transféré par la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme en 2019.

Cette année, les associations avaient jusqu'au 31 janvier pour renvoyer leur demande à l'Office de Tourisme.

Après une première analyse le 17 février 2025 en commission Subvention aux associations composée d'élus et de techniciens de l'Office de Tourisme et de la Communauté de Communes, il est désormais demandé au Comité de Direction de valider les montants qui seront accordés en 2025.

Comme évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est proposé d'augmenter de 10 000 € le montant global alloué à ce poste, pour atteindre 50 000 € en 2025. Cette hausse s'explique par la volonté pour l'Office de Tourisme de soutenir davantage les associations organisatrices d'événements à vocation culturelle et touristique, conformément à la stratégie touristique.

Par rapport à 2024, 3 dossiers supplémentaires ont été déposés, portant le total à 13 dossiers.

Parmi les principales évolutions par rapport à 2024, on note :

- Une hausse de 1 500 € pour l'association ADAC, organisatrice des festivals Zanzib'Art - Nomad'zz pour leur permettre d'améliorer la qualité de leur programmation. La notoriété du festival augmentant, les cachets demandés par les artistes augmentent proportionnellement.
- Une hausse de 2 000 € pour l'association Les Z'ateliers de la Tête de Bois, organisatrice du festival Paroles, Paroles pour leur permettre d'améliorer la qualité de leur programmation en faisant appel à davantage de compagnies professionnelles et pour multiplier leurs actions à destination des enfants et des scolaires.
- Une hausse de 2 500 € pour l'association Honfleur Lyrique, organisatrice du festival Honfleur Lyrique pour leur permettre de mettre en place une programmation plus étoffée dans le cadre du centenaire de la mort d'Erik Satie.
- Une première demande d'un montant de 10 000 € de la part de l'association Zoom Photo Honfleur, pour l'organisation d'une exposition photo en plein air dans différents lieux du territoire. Cette exposition a pour thème les commerçants et les habitants du territoire. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 5 000 €.
- Une première demande d'un montant de 3 000 € de la part de l'association Les Trois Jours de Grestain, pour l'organisation d'un festival de théâtre à l'abbaye de Grestain. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 €.
- Une première demande d'un montant de 6 500 € de la part de l'association Les Promenades Musicales du Pays d'Auge, pour l'organisation d'un programme de visite et de théâtre à Honfleur, Beuzeville, Équemauville et à l'abbaye de Grestain. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 €.

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DEMANDE 2025	PROPOSITION OTCH / CCPHB	DÉLIBÉRATION COMITÉ DE DIRECTION
ADAC	Festival Zanzib'Art / Nomad'zz	13 000 €	7 000 €	7 000 €
Les Amis de l'Abbaye de Grestain	Programme culturel annuel	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Sous la Garenne	Festival Les Filmeurs	8 500 €	8 500 €	8 500 €
Société des Marins de Honfleur	Fête des Marins	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Les Z'Ateliers de la Tête de Bois	Festival Paroles Paroles	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Honfleur Lyrique	Festival Honfleur Lyrique	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Association Honfleuraise des Vieux Grèements	Fête de la Crevette	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Estuaire d'En Rire	Festival Estuaire d'En Rire	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Honfleur Jardin	Salon Passionnément Jardin	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Les Amis de la Forge	Programme culturel annuel	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Zoom Photo Honfleur	Exposition Zoom Photo	10 000 €	5 000 €	5 000 €
Les Trois Jours de Grestain	Festival Les Trois Jours de Grestain	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Les Promenades Musicales du Pays d'Auge	Programme Les Promenades Musicales du Pays d'Auge	6 500 €	2 000 €	2 000 €
		<b>66 500 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :

- **approuve les montants proposés dans le cadre des subventions aux associations culturelles et touristiques du territoire pour 2025**
- **autorise Jérôme Radanovic à signer les conventions ou les avenants avec les associations concernées**

#### D. Modification du Tableau des Effectifs 2025

Joël Colson explique que bien que le Tableau des Effectifs 2025 ait été présenté lors de la réunion du Comité de Direction du 12 décembre 2024, il convient de le voter à nouveau pour valider les changements qui ont eu lieu.

Le tableau présenté ici reprend les éléments budgétaires présentés précédemment dans le Rapport d'Orientation Budgétaire : recrutement en cours pour poste de Chargé d'Événementiel en CDD, la pérennisation en CDI du poste de Chargé d'Animation et l'ajout de la promotion et de la coordination de la Croisière aux missions de la Responsable Marketing.

Le poste d'Expert de Destination du Bureau de Honfleur, déjà inscrit au Tableau des Effectif mais laissé vacant à la suite de la démission de madame Lisa Taylor en décembre 2024 a été proposé à madame Lucile Lefèvre. Celle-ci avait effectué la saison au Bureau de Beuzeville entre avril et septembre 2024 et avait assuré le remplacement de madame Marie Delamare lors de son congé maternité, entre octobre 2024 et janvier 2025. Elle avait donné pleine satisfaction, tant par le travail fourni que par son implication dans les missions confiées. Elle a également l'avantage de connaître la destination et les procédures internes.

Monsieur Frédéric Lecomte a également été repositionné à sa demande sur des missions de guidage. Il viendra ainsi en renfort du service Commercialisation, toujours confronté à un manque de guides.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :

- **approuve le Tableau des Effectifs 2025 qui leur a été présenté**
- **autorise Jérôme Radanovic à signer les contrats de travail ou les avenants aux contrats de travail et les fiches de poste des salariés concernés**
- **autorise Jérôme Radanovic à avoir recours à des contrats de remplacement**

## E. Point d'avancement sur la Stratégie Tourisme du territoire

Jérôme Radanovic rappelle que la stratégie Tourisme communautaire a été approuvée par le Conseil communautaire en mars 2024 et par le Comité de Direction en avril 2024.

Cette stratégie s'articule autour de 3 grands axes opérationnels qui serviront notamment de base à la construction du budget primitif 2025 : 1/ Conforter le dynamisme touristique du territoire en gérant les équilibres pour s'inscrire dans un tourisme durable et garantir la qualité de la destination. 2/ Développer des offres complémentaires en valorisant les principaux potentiels du territoire, en particulier dans l'arrière-pays et toute l'année. 3/ Consolider une gouvernance collective plus efficace pour répondre aux nouveaux défis de la destination.

Après une première phase de diagnostic en 2022, les travaux en commissions en 2023 et les temps de restitution en 2024, nous sommes désormais dans une phase "pratique" visant à identifier un certain nombre d'actions à mettre en place pour atteindre l'objectif de la stratégie : Faire de notre territoire une destination de tourisme raisonné et durable de premier plan, tout en y maintenant les équilibres.

Des groupes de travail thématiques ont été constitués et une réunion d'information a été organisée le 21 janvier 2025. Ces groupes de travail regroupent des élus, des techniciens de l'Office de Tourisme et de la Communauté de Communes, des habitants, des commerçants et des socio-professionnels du tourisme.

Les travaux ont débuté le 11 février, avec un premier atelier consacré à la gestion des flux de visiteurs sur le territoire. Le second atelier est programmé le 25 février et sera consacré à l'offre d'activités proposée sur le territoire.

Une réunion de restitution sera programmée en mars.

Le groupe de travail consacré à la gouvernance se réunira en avril.

Une réunion finale regroupant l'ensemble des participants sera programmée en mai.

La mise en application du plan d'action qui aura été défini par ces groupes de travail pourra ainsi débuter dès le second semestre 2025.

## F. Lecture des décisions de la Direction

### Accords de la présidence

Conformément à la délégation de signature accordée au Directeur, l'accord de la Présidence a été sollicitée pour les éléments suivants :

- La signature d'un devis de 18 000 € concernant le lancement de la campagne de référencement SEO présentée par Julie Demoré et validée par le Comité de Direction en réunion du 12 décembre 2024
- La signature d'un devis de 6 464,70 € pour la location et l'installation des tentes de la prochaine édition de Bords de Seine en folie
- La signature d'un devis de 6 161,70 € pour la location et l'installation des tentes de la prochaine édition du Color Festival
- La signature d'un devis de 14 900 € concernant l'impression de l'édition 2025 du Magazine de destination. Le nombre de pages étant inférieur à celui prévu dans le marché public, un devis a été demandé auprès de l'imprimeur, pour une économie de 8 000 €
- La validation d'un tarif forfaitaire de 70 € par stand pour les exposants aux prochaines Médiévales de Grestain
- La reconduction du tarif forfaitaire de 3 € le mètre linéaire pour les exposants aux prochains Rendez-vous des savoir-faire

### Gratuits

- 46 sacs cabas et 3 carnets offerts aux participants du congrès de la fédération des Office de Tourisme de Normandie, qui s'est tenu à Honfleur le 12 décembre 2024, pour un total de 154,10 €

### Conventions de billetterie

Les conventions et avenants suivants ont été signés dans le cadre de la billetterie en ligne opérée par l'Office de Tourisme :

PRESTATAIRE	AVENANT	TAUX DE COMMISSION	DATE DE SIGNATURE
Naturospace	Avenant #2	5 %	09.12.2024
Florence Ruff	Convention	5 %	09.12.2024
Compagnie du Souffle 14	Convention	2 %	09.01.2025
La Ferme des Cocottes	Avenant #3	5 %	15.01.2025
La Maison de l'Estuaire	Convention	0 %	27.01.2025
La Mora	Avenant #3	2 %	22.01.2025
Festival Paroles Paroles	Avenant #1	2 %	31.01.2025

**Le Comité de Direction prend acte des décisions prises par la Direction.**

Joël Colson remercie les membres du Comité de Direction et clôt la séance à 19h15.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE HONFLEUR  
Quai Lepaulmier - BP 20070  
14602 HONFLEUR Cedex  
Tél. : 02 31 89 23 30 - Fax : 02 31 89 31 82  
www.ot-honfleur.fr - contact@ot-honfleur.fr  
N°SIRET 440 669 067 00017

Fait à Honfleur, le jeudi 20 février 2025.

**Joël COLSON**

*Vice-Président de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur*

